

ASSURANCES

ASSURANCE GRATUITE POUR LES EMPLOYÉS

Une maison de confiserie bien connue bat la marche au Canada

Les studios Laura Secord de Toronto et Montréal ont été les premiers à profiter du nouveau système d'Assurance par Groupes en faveur des Employés, système qui vient d'être introduit au Canada. Cette assurance-vie, confiée à la Metropolitan Life Insurance Co., couvre tout le personnel engagé dans la fabrication des bonbons Laura Secord.

L'assurance commence à \$500 et augmente de \$100 par année jusqu'à concurrence de \$1000.

Cette assurance pourvoit aussi à un service gratuit de garde-malade, ce qui est une caractéristique remarquablement avantageuse de ce système.

Toutes les dépenses relatives à cette assurance sont payées par la Compagnie.

Bien que les studios Laura Secord aient la distinction d'avoir été les premiers à saisir les avantages de cette nouvelle forme d'assurance, il est tout probable que beaucoup d'autres compagnies ne tarderont pas à profiter de cette nouvelle forme de protection pour leurs employés.

LA PREVENTION DES INCENDIES

Les moyens ordinairement conseillés pour prévenir les incendies sont au nombre de quatre. à savoir, mesures préventives, limites fixées, constructions à l'épreuve du feu et services d'incendie. Aucun de ces moyens, cependant, ne saurait à lui seul prévenir une conflagration, et les statistiques démontrent qu'ils ont manqué leur but dans presque tous les cas.

La prévention des incendies a pour but d'en réduire la possibilité. Cependant, les trop nombreux désastres, provenant de causes inconnues et triviales, paraissent devoir enlever tout espoir de parvenir à contrôler les conflagrations par de simples méthodes préventives. On a déjà démontré, qu'en moyenne, un seul incendie sur 20,000 se développe au point de devenir une conflagration. Ce seul incendie est le problème qui exige une solution. Si, par des mesures préventives, on a réussi au Canada à réduire les incendies à 100 par année, rien ne nous assure qu'une conflagration ne résultera pas de ce nombre. Tout dépend de la localité où le feu se déclare et du caractère des environs. Lorsque, il y a quelques années passées, une petite

maison de bois de Hull, Qué., prit feu, elle n'en causa pas moins la terrible conflagration dont Ottawa et Hull eurent à souffrir. Un feu du même genre qui se serait déclaré sur une ferme isolée, dans un district rural, aurait été aussi sérieux au point de vue de l'habitation où il aurait pris naissance, mais il n'aurait pas causé la destruction partielle de deux cités. Pour empêcher les conflagrations, par conséquent, les mesures préventives ne doivent pas seulement tendre à diminuer la possibilité des incendies, mais encore tenter de fixer des limites aux feux isolés qui pourraient se déclarer.

COMBATTRE OU PREVENIR L'INCENDIE

A l'exception de Londres, Paris et Berlin, les villes européennes ne sont guère pourvues d'appareils perfectionnés pour combattre les feux. On a préféré dépenser de l'argent à surveiller la construction et l'entretien des édifices. Le Canada, par contre, s'est muni de ce qu'il y a de plus perfectionné et de plus effectif sous ce rapport. Les équipes de pompiers, les pompiers et les accessoires des Etats-Unis sont incomparablement supérieurs à ceux des autres pays. La mentalité canadienne diffère essentiellement de celle des peuples d'Europe. Le public canadien ne conçoit pas que prévenir vaut mieux qu'éteindre. Il s'ensuit que le maintien annuel du service des pompiers coûte, en moyenne, \$1.43 per capita, les pertes causées par le feu atteignent le chiffre de \$2.96 per capita et les primes d'assurance \$1.18, dépenses qui ne sont respectivement que de 21 cents, 71 cents et 26 cents, dans les pays d'Europe.

LANTERNES ET FEUX

En septembre, on rapporte que trente-cinq cultivateurs ont vu leurs granges détruites par le feu avec tout le contenu. Leur travail de la saison est perdu ainsi qu'une grande quantité de produits alimentaires.

Voici bientôt la saison des jours plus courts où les cultivateurs sont obligés de se servir de lumière pour leur travail du matin et du soir aux alentours des bâtiments. Il est beaucoup plus prudent d'avoir des tablettes permanentes ou des consoles pour y déposer la lanterne. Une lanterne est sujette à tomber et lorsqu'un commencement d'incendie se déclare dans une grange il est presque impossible de l'éteindre. Un peu de soin peut prévenir la perte des économies de toute une vie.